



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/02/2023

MAIRIE

18 Avenue de la Gare

54290 BAYON

Tél : 03 83 72 51 52

secretariat@mairie-bayon.fr

www.mairie-bayon.fr

L'an deux mille vingt-trois, le huit février à 19h30, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

Étaient présents : Mme CHARROIS Nicole, M. CUNAT Damien, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, Mme DELORME Sylvie, M. DELIEGE Fabrice, M. RUSE Serge, Mme VAUNE Audrey, Mme RAUMEL Karine, Mme COINTEAUX Chantal, DECLERCQ Ludovic, Mme PETAT COLLE Annick, Mme FRANCOIS Vanessa.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16

Présents : 13

Absents : 0

Excusés : 3

Nombre de suffrages
exprimés : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Étai(ent) excusé(s) : M. ROUY Christophe donne procuration à Mme CHARROIS Nicole
Mme LURION Eve-Hélène
M. LAMOISE Régis

Étai(ent) absent(s) : /

A été nommé comme **secrétaire de séance** : Mme RAUMEL Karine

Autoriser le Maire à conclure et à signer le marché public de travaux
de viabilisation du Chemin du Sauvieux
Délibération n°2023 - 05

Date de convocation

03/02/2023

Date d'affichage

10/02/2023

Le Maire certifie le caractère
exécutoire de la présente
délibération, qui a été
transmise en Sous-Préfecture
et publiée le :

10/02/2023

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2122-21 et L.2122-21-1 ;

Vu l'article R2123-1 du Code de la Commande Publique ;

Considérant que le Conseil Municipal doit se prononcer sur tous les éléments essentiels du contrat à venir au nombre desquels figurent notamment l'objet précis de celui-ci tel qu'il ressort des pièces constitutives du marché mais aussi son montant exact et l'identité de son attributaire ;

Vu l'étude des offres effectuée par la maîtrise d'œuvre Consilium,

Après en avoir délibéré et l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'autoriser Mme le Maire à signer le marché public suivant :

• Marché public de travaux de viabilisation du Chemin du Sauvieux

Le programme des travaux se décompose en 1 lot.

• L'entreprise retenue est BAUM TP

• Le montant du marché est de 191 808.00 € HT soit 230 169.60 € TTC

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Bayon,
Le Maire

